

PARCAY et ses différents fiefs



Nous allons continuer à prendre plaisir à redécouvrir des lieux-dits de Parçay d'hier et d'aujourd'hui...

Après notre série des châteaux, des manoirs, des lieux-dits nobles, de la rue principale, de la mairie, de l'église continuons toujours avec le bourg du village avec l'étude de l'école.

1) L'école, les lieux...L'histoire de sa création

-À partir de 1833, toutes les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école. Il y a 768 habitants (362 hommes et 406 femmes) à l'époque à Parçay-sur-Vienne. **Une école est donc créée en 1834** par la municipalité en application de la loi Guizot. L'école est installée dans un bâtiment que la commune loue à cet effet. C'est une école mixte.

- En 1842, le conseil pense à la nécessité d'acheter un terrain pour la construction d'une maison d'école et d'une école.

- En 1850, l'école pour les filles y est « incitée » par le gouvernement mais n'existe pas à Parçay.

- En 1853, un projet de construction d'un bâtiment devant abriter le presbytère et une maison d'école, jouxtant l'église, est transformé à la demande du curé en un projet de mairie-école.

-En 1855, le conseil pense aliéner une partie du jardin de l'ancien presbytère pour l'emplacement de l'école. **C'est le début de la construction de l'école et de la mairie** (photo ci-joint)



-En 1856, c'est la fin des travaux de la maison d'école et on y installe l'instituteur public Mr Delas. Il sera suspendu de ses fonctions pendant un mois pour conduite inconvenante à l'égard de son chef. C'est Mr Lucet Antoine (fils de l'instituteur de Huismes) qui va le remplacer.

- Le 10 avril 1867, la loi Duruy donne l'obligation pour les communes de plus de 500 habitants d'avoir une école de filles et une école de garçons. Il y a 811 habitants à Parçay (393 hommes et 418 femmes) dont 160 qui vivent dans le bourg. Mais en 1868, **le conseil demande une dispense d'entretien d'une école spéciale de filles.**

- En 1879 : Le préfet demande au conseil municipal de créer une école spéciale de filles le plus tôt possible. Le conseil reconnaît alors que : « le dédoublement de l'école mixte publique ne peut être que avantageux pour les familles car un seul maître, même zélé, ne peut suffire pour donner convenablement l'instruction à 50 à 60 enfants ». Le conseil accepte donc la création de l'école des filles qui sera dirigée par une institutrice congréganiste (qui fait partie d'une association religieuse).

- En 1880, un bâtiment est d'abord loué **au lieu-dit « les Granges »** pour **l'école des filles** pour un prix de fermage de 300 francs l'an à Mr Gerrand Coupeau, afin que des religieuses de la congrégation de la Pommeraye puissent accueillir les jeunes filles. Et l'école mixte devient **école de garçons** dans les bâtiments de la mairie.

-En 1881, à la suite d'une pétition des pères d'élèves, la commune cherche à édifier un bâtiment plus approprié pour l'école des filles. 9 votes sur 12 désignent la cour de l'instituteur situé au couchant, avant le dédoublement de l'école pour le construire mais malheureusement ce lieu n'a pas les dimensions voulues. Donc le conseil décide l'acquisition du terrain Mr Moreau Jacquelin de 10 ares au centre du bourg pour 1600 francs.

- En 1883, c'est **la fin de la construction d'une maison « école des filles »** dans la rue du 8 mai.

- En 1885 : avis favorable du conseil pour annexer un pensionnat de filles (4 élèves maximum) à la demande de sœur Marie Saint Séréné.

- En 1902, **l'école de filles est laïcisée.** Ce n'est plus une religieuse qui fait classe.

- En 1917-18, durant la Première Guerre mondiale, l'école de garçons accueille 4 élèves réfugiés.

-En 1920-1930, toutes les communes doivent avoir une école, avec au moins une classe. Elle peut être mixte composée d'une douzaine à une cinquantaine d'élèves, de l'âge de 3 ans à 14 ans (6 à 13 ans, âge scolaire obligatoire).

- Entre 1939 et 1945 : Ils seront 15 réfugiés dans l'école des garçons et 12 à l'école des filles. Le nombre d'élèves est important durant le conflit, on en compte jusqu'à 57 dans la classe de garçons.

-En 1955, un nouveau logement d'instituteur et une nouvelle classe voient le jour. C'est donc une 3^{ème} classe qui s'ouvre dans la commune.

2) Les instituteurs et institutrices à Parçay sur vienne

En 1855, le préfet demande le choix au conseil municipal d'un instituteur ou d'une religieuse pour donner l'instruction aux enfants de la commune. Le choix de l'instituteur est privilégié et sinon à défaut, cela sera le chanoine de Chezelles.

	1836 à 1850	1851 à 1854	1855	1856 à 1858	1859 à 1860	1861 à 1876
Ecole mixte	DOUBLET LOUIS	CORNULLAULT Auguste	MR DELAS (payé 280 francs à l'année)	ROY HENRI	MR DAVIAU	MOINDREAU Pierre dit « Léon »

En 1881 : il y a 2 écoles (une fille et un gars) avec 1 classe chacune. L'arrivée de nouveaux instituteurs nécessite un inventaire des objets et des mobiliers fournis par la commune, par le conseil municipal.

	1881 à 1894	1895 à 1901	1902	1905 à 1909	1910	février 1918 à 1920	1921 à 1928	1929
école des filles	BONIN Adèle (sœur Sainte Sérène)	BONIN Adèle (sœur Sainte Sérène)	nouvelle institutrice directrice stagiaire	Mme Ribière Lucienne née GUIOL	Mme VOISIN Jeanne	Mme VOISIN Jeanne	Mme GERRAND Marie-Louise épouse CHASSEPOUX	Mme GERRAND Marie-Louise épouse CHASSEPOUX
école des garçons	MOINDREAU Pierre	Mr Bonnaud Alexandre	Mr Bonnaud Alexandre	Mr Ribière Arsène	Mr Voisin Maurice	une institutrice remplace l'instituteur mort aux armes	Mme MARSANT Eugénie	Mr Armand DENIS

Où se formaient les instituteurs ? En Indre-et-Loire, l'**Ecole Normale d'Instituteurs** était à Loches depuis 1863. Pouvaient l'intégrer les jeunes gens de 15 à 18 ans, avec un internat obligatoire. Les élèves étaient soumis à une forte discipline et ils s'engageaient à finir leurs études puis à enseigner pendant 10 ans ; à défaut, ils devaient rembourser leurs frais de scolarisation. Au bout de 2 ans après l'obtention de leur brevet, ils étaient nommés instituteurs stagiaires. Après deux années ils pouvaient devenir titulaires. Fermée en 1940, elle est déménagée à la Libération en 1945, sur le site de Fondettes au château de Bel Air, actuellement ESPE (Ecole Supérieure de Professorat et Education), ex-IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres).

L'**Ecole Normale d'institutrices** est créée en 1880, elle est installée sur le site des Tilleuls sur le coteau de Saint-Symphorien en 1888 jusqu'en 1990, où elle rejoint le site de Fondettes.

3) Les vacances scolaires n'ont pas toujours été aussi longues....

La date d'ouverture des vacances n'était pas nécessairement la même pour toutes les communes d'un département (fixée par le préfet). Les écoles primaires publiques vauquaient un jour par semaine (**le jeudi**), en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires.

-En 1800, les seules vacances accordées commençaient le 5 août, pour se terminer le 20 septembre. Ces vacances correspondaient à l'aide que les enfants devaient apporter lors des vendanges et de la moisson.

-En 1860, Napoléon III accorde 5 jours de vacances supplémentaires pour les fêtes de Pâques.

-En 1882, le conseil fait la **proposition au préfet** de fixer les vacances scolaires du 15/07 au 1/09 au lieu de septembre (raisons invoquées : écoles vides en juillet et août pour moisson et glanage et trop chaleur)

-En 1939, le gouvernement ajoute 2 jours à la Toussaint, 1 semaine de plus à Pâques, 1 semaine pour Noël (du 23 décembre au 2 janvier) et les grandes vacances du 15 juillet au 30 septembre.

-En mai 1952, le conseil proteste contre la date des grandes vacances fixées au 28 juin. Il demande le retour des dates habituelles qui étaient du 14 juillet au 1^{er} octobre.

- Dès 1960, la rentrée est avancée au 16 septembre et le début des grandes vacances est fixé au 28 juin en 1961. (Est prévu des autorisations d'absences entre les 15 et 30 septembre accordées par l'inspecteur d'académie, sur demande des personnes responsables, aux enfants ayant au moins douze ans qui sont occupés aux travaux agricoles dans les départements viticoles (vendange))

Les achats de l'école et son coût pour la commune

Exemple d'un budget annuel de l'école

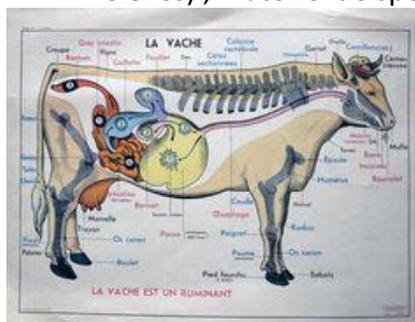
En 1 an, voici ce que coûte l'école en 1897 : entretien écoles 100 francs, entretien mobilier écoles 20 francs (réparation...), prix décerné aux élèves 60 francs, fournitures scolaires 50 francs et chauffage 120 francs. Il y avait aussi les livres de prix.

Le matériel acheté à Parçay : quelques exemples

- En 1868 : installation d'une bibliothèque armoire
- En mai 1901 : cartes géographiques
- En mai 1903 : achat de rideau et tringles pour la classe des filles et achat de livres pour la bibliothèque scolaire pour 30 francs
- En mai 1904 : achat matériel de balayage pour la classe pour 20 francs,
- En septembre 1905 : achat d'une méthode de lecture pour l'école des garçons,
- En août 1906, achat d'un poêle pour l'école des garçons et pour celle des filles pour 70 francs en mai 1909,



- En septembre 1922, achat de 10 tables et bancs pour la somme de 1070 francs à l'établissement Roy et Prunière car les tables sont en très mauvais état dans l'école des garçons.
- En février 1950, les fournitures scolaires sont prises au libraire de Chinon à Mr Launay pour 4500 francs et libraire de Poitiers Mr Adams pour 11851 francs.
- En 1952 : achat de 2 coupes cendres scientifiques pour 20000 francs chacun, 2 tableaux muraux 3000 francs, achat 2 globes 33 cm + 2 paires de balances avec poids pour école des filles
 - En février 1953 : achat petit outils comme équerre.. et achat tableaux pédagogiques de sciences et histoire pour 30000 francs
- En août 1954 : achat de livres supplémentaires pour 11328 francs (grand nombre d élèves) , matériel de sport et de dessin

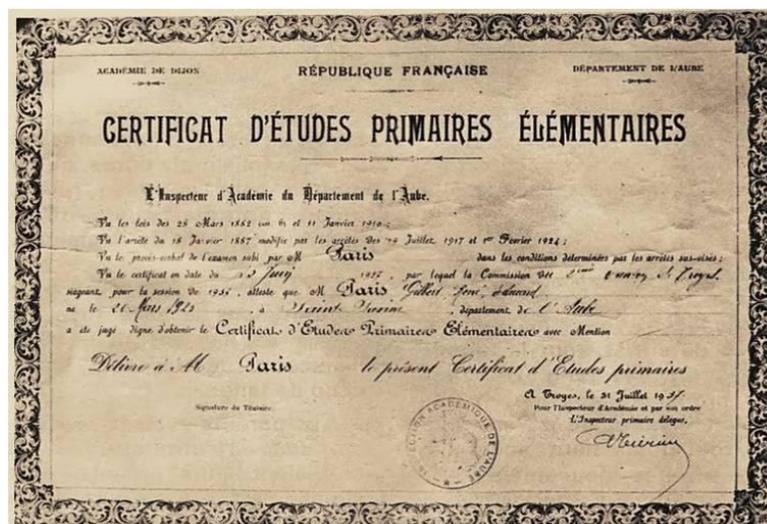


- En 1960 : achat 2 électrophones pour 800 nouveaux francs
- En 1970 : achat rétroprojecteur qui servira aux 3 classes

La vie de l'école, de belles histoires :

- Chaque année, le conseil municipal vote une liste pour la **gratuité scolaire** (fournitures). En 1857, la gratuité maximum se porte pour 7 enfants (4 garçons et 3 filles)
- En 1895, il y a une **mise en place de cours d'adultes** avec une indemnité à l'époque de 20 francs pour le chauffage et l'éclairage .Puis en 1903, les cours aux adultes s'étendent aussi à l'école des filles pour une indemnité de 10 francs pour l'école des filles et 20 francs l'école de garçons. On apprend que les cours ont lieu le mardi, jeudi et samedi de 19h30 à 21h30 (le dimanche de 12h30 à 14h30 pendant l'hiver).
- En 11 septembre 1933, le maire de Parçay, Mr Herpin **avait uni l'instituteur** de la commune, Mr ARMAND Denis à Melle PARAT.
- Un élève racontait l'école après 39/45 : « J'allais à pied à l'école, je mangeais chez mme Fauvelet qui tenait l'épicerie bar . Chacun apportait sa gamelle qu'on réchauffait sur le poêle de classe

Le certificat études primaires



A l'époque, l'école faisait partie de **l'académie de Poitiers**. Ce diplôme **marque la fin de l'instruction obligatoire** et l'entrée dans la vie active(entre 11 et 13 ans révolus jusqu'en 1936) et attestant ainsi l'acquisition des connaissances de base (écriture, rédaction, dictée, compréhension, expression, grammaire, lecture, calcul mathématique et problème, calcul mental, histoire-géographie, sciences appliquées, chant, récitation, dessin). Il a été officiellement supprimé en 1989.

Vers les années 1950, l'examen se passe en une journée Pour être reçu, il faut n'avoir eu zéro ni en orthographe, ni en calcul ; avoir obtenu la moyenne à l'ensemble rédaction-orthographe-calcul-sciences ; avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves. Le nombre de cinq fautes à la dictée devient éliminatoire.

Le conseil municipal allouait des récompenses aux enfants ayant obtenu le certificat d'études (Environ 3 élèves reçus par an). Exemple : En août 1940 : il y a eu une récompense de 120 francs sur un compte de caisse d'épargne pour les élèves obtenant le certificat d'études pour 3 élèves **Jacquelin Christiane, Picard France et Robin Madeleine**.

Distribution des livres de prix le 14 juillet



Monsieur Caillias, ancien maire, nous livre son témoignage sur cette journée du 14 juillet :

« Le 14 juillet 1945, c'était la fin de l'année scolaire. Monsieur Denis, l'instituteur des garçons ; Madame Gérard, l'institutrice des filles, préparaient cette soirée avec les élèves. Le matin, le charpentier famille Parat installait attenant à la mairie une estrade où l'après-midi allaient se produire les élèves. Avaient pris place en face à cheval, Monsieur le maire et son conseil, le spectacle des élèves pouvait commencer. Ensuite c'était la distribution des prix. En fin de soirée, à la nuit tombante, nous partions en défilé au feu de joie qui avait été installée dans les prés de mon Bruneau Gaston à l'Arceau. Je revois le grand mât qui tenait les fagots de bois, une croix gammée avait été clouée au sommet. Nous faisons la ronde autour du feu. Quand les flammes avaient dévorées le contenu et la croix ; tout le monde applaudit. Nous sommes revenus à la mairie avec nos petits lampions où il y avait une bougie d'allumée à l'intérieur. Voilà la fin d'une période qui marqué notre jeunesse »

Merci pour ce beau témoignage. Nous finirons cet article sur l'école en pensant aussi à « Titine » qui a travaillé dans notre école. Voici une photo de l'année scolaire 1995-1996 qui montre aussi l'intérieur d'une classe. Lors d'un prochain numéro, nous verrons comment l'école s'est agrandi, les travaux.....

